



## VOTRE DOSSIER CITOYEN EN LIGNE

### Recevez votre compte de taxes en ligne

Il est dorénavant possible de consulter votre compte de taxes **directement en ligne**, à l'aide de Voilà! - Votre dossier citoyen

### Inscrivez-vous à [bois-des-filion.appvoila.com](https://bois-des-filion.appvoila.com)

Créez votre compte et ajoutez-y votre propriété. Afin de compléter votre inscription, vous devrez avoir votre dernier compte de taxes en main avec les informations suivantes :

- Matricule
- Numéro de compte
- Montant du premier versement



Vous pouvez acquitter votre compte de taxes en trois versements, soit le 5 mars, le 7 mai et le 9 juillet 2025. Il est aussi possible de le payer en un seul versement. Le paiement peut être fait :



#### PAR LA POSTE

(chèque, mandat poste, mandat bancaire)



#### À LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE

Pendant les travaux de rénovation de l'hôtel de ville, l'accueil est temporairement relocalisé au Centre culturel de Bois-des-Filion au 485, boulevard Adolphe-Chapleau. (chèque, carte de débit, mandat-poste, mandat bancaire)

*Prendre note que les paiements en argent comptant ne sont plus acceptés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.*



#### À VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE

En succursale ou par Internet de la plupart des institutions financières (assurez-vous d'utiliser le numéro de matricule comme numéro de dossier ou référence). Il faut prévoir de trois à cinq jours ouvrables pour qu'un paiement parvienne à la Ville.

#### Chèques postdatés : une bonne idée!

Si vous choisissez de payer par la poste, faites parvenir vos trois chèques postdatés dans un même envoi. Ainsi, pas d'oubli et les deux autres chèques seront encaissés à la date prescrite. Notez qu'aucun avis de rappel ne sera expédié.

#### Reçu

Aucun reçu ne sera remis, à moins que votre paiement ne soit effectué en personne à l'hôtel de ville. Autrement, l'encaissement de votre chèque tiendra lieu de reçu.

## Besoin de renseignements et d'explications?

Communiquez avec le Service des finances de la Ville de Bois-des-Filion.



**450 621-1460**, poste 1201



**accueil@villebdf.ca**



**villebdf.ca**

Onglet : Services aux citoyens

Page : Taxes municipales  
et droits de mutation



**375, boul. Adolphe-Chapleau  
Bois-des-Filion (Québec)  
J6Z 1H1**



COMPRENDRE  
LE COMPTE  
DE TAXES

2025



Filionois, Filionois,

Lors de sa séance extraordinaire de décembre 2024, les membres de conseil municipal ont adopté le budget de Bois-des-Filion pour l'exercice 2025.

En recevant votre compte de taxes, vous obtenez le portrait de ce qui vous en coûte pour que la Ville puisse vous offrir des services auxquels vous avez droit. Il témoigne la volonté du conseil de respecter la capacité de payer des contribuables.

Cette année, trois éléments rendent cet exercice difficile : le fardeau que le gouvernement du Québec transfère année après année sur les épaules des municipalités, les taux d'intérêt élevés et l'augmentation des quotes-parts pour l'obtention de services municipaux des villes partenaires. Tout comme vous, la Ville doit subir le contrecoup de ces facteurs. De plus, même si l'inflation diminue, les fournisseurs augmentent leurs prix en raison de la rareté de la main-d'œuvre et du coût des matières premières. Ainsi, après un travail considérable, le conseil a réussi à limiter la hausse du budget des dépenses 2025 à 4,6 % par rapport à celui de 2024.

Votre avis d'imposition tient compte de l'introduction d'un nouveau rôle d'évaluation des propriétés qui fait bondir la valeur foncière moyenne de Bois-des-Filion de 53 %. Évidemment, lors de l'élaboration du budget, les élus ont dû en tenir compte en ajustant à la baisse le taux d'imposition pour parvenir à une hausse moyenne du compte de taxes de 3,8 %.

Le budget est équilibré et les revenus sont en légère progression. Cependant, des choix responsables ont été faits en matière de dépenses. Soyez assurés que le conseil a pris des décisions pour garantir la qualité des services municipaux.

Au nom du conseil municipal, je vous remercie de votre confiance et je vous assure que nous poursuivrons nos efforts pour toujours servir la communauté avec justice et équité.



*Gilles Blanchette*

**Gilles Blanchette**  
Maire de Bois-des-Filion

## L'évaluation municipale de votre propriété

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, un nouveau rôle d'évaluation est entré en vigueur et il couvre une période de trois ans (2025, 2026 et 2027).

La hausse moyenne d'une maison unifamiliale est de 53 %, alors que celle d'un condominium est de 60 %.

Notez qu'à moins de travaux d'amélioration, le montant de l'évaluation de votre propriété est gelé durant ces trois années.

## Le compte de taxes

Votre compte de taxes comprend la taxe sur la valeur foncière générale, selon un taux établi pour chaque 100 \$ d'évaluation, plus les tarifs propres à chaque service (eau, matières résiduelles, etc.).

La taxe sur la valeur foncière générale comprend notamment le Service de police de Terrebonne, le transport collectif métropolitain et les infrastructures.

Dans certains cas, le compte de taxes comprend également une taxe de secteur destinée à payer votre quote-part du coût des infrastructures desservant votre propriété (égout, aqueduc, pavage, éclairage, selon le cas).

Cette taxe de secteur est en fonction d'un règlement d'emprunt financé par la Ville et payée sur plusieurs années (généralement sur 20 ans), par les propriétaires concernés.

## Maisons unifamiliales

Taux du 100 \$ d'évaluation

### Taxe foncière générale

	2024	2025
<b>Service de police Terrebonne</b> (incluant niveau 2)	0,1681 \$	0,1179 \$
<b>Transport collectif métropolitain</b>	0,0362 \$	0,0250 \$
<b>Infrastructures</b>	0,0089 \$	0,0106 \$
<b>Autres</b>	0,4909 \$	0,3206 \$
<b>Total foncière générale</b>	<b>0,7041 \$</b>	<b>0,4741 \$</b>

## Tarifs fixes par logement

Cette tarification est établie en fonction des coûts réels des services.

TARIFICATION	2024	2025
<b>Eau potable</b>	260 \$	280 \$
<b>Égouts et eaux usées</b>	151 \$	175 \$
<b>Piscine</b>	37 \$	41 \$
<b>Matières résiduelles</b> (disposition des ordures, des matières recyclables et des matières organiques)	306 \$	306 \$
<b>Fonds d'infrastructures</b>	75 \$	75 \$

## En 2025

Pour une maison unifamiliale d'une valeur de 505 000 \$, l'impact total sera de 118 \$, soit une augmentation de 3,8 % par rapport à 2024.

## Votre prêteur hypothécaire s'occupe de vos taxes ?

Si vos taxes sont acquittées par une institution financière, il vous appartient de transmettre une copie de votre compte à votre prêteur hypothécaire. Par la suite, assurez-vous que votre prêteur effectue le paiement de vos taxes conformément aux dates fixées.

## Avisez-nous si vous changez d'adresse postale

Il est très important que vous nous fassiez connaître votre nouvelle adresse sur le formulaire prescrit par courriel ou à l'accueil de l'hôtel de ville. La Ville utilise les données de l'année antérieure pour préparer et expédier ses comptes d'impôts fonciers. Si votre dossier n'est pas à jour, vous pourriez avoir des frais d'intérêts en raison de la réception tardive de votre compte. **Le formulaire est disponible sur le site web au : [villebdf.ca/taxes-municipales](http://villebdf.ca/taxes-municipales).**

## Les taxes scolaires

La Ville de Bois-des-Filion ne s'occupe pas de l'émission des comptes de taxes scolaires ni d'en faire l'encaissement. À ce sujet, communiquez avec le Centre de services scolaires des Mille-Îles au 450 974-9477.